



**Des Livres & Nous
Les Amis du Livre en Bourbonnais & Combrailles**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'année 2024
 2. Compte financier
 3. Vie de l'association. État des adhésions à l'automne 2024. Cotisations
 4. Conseil d'administration et bureau : composition et modifications éventuelles
 5. Programme prévisionnel, projets et questions diverses.
-

Présents (17) : Jacques Barrat, Annie Bigerel, Danielle Bournat, Bernadette Bouscavert, Georgette Chignier, Martine Connord, Patrick Connord, Justine Divine, Marie-Madeleine Lourdin, Michèle Machebeuf, Louise Martinet, Maryse Perronin, Jacqueline Renaud, Michel Renaud, Madeleine Ressayé, Marianne Sauvanet, Monique Vivier.

Excusés ou absents (4) : Chantal Cyrklewski, Jean Martin, Henriette Perrin, Paulette Sautereau.

Aucun quorum n'étant requis pour l'assemblée générale ordinaire (article 12 – statuts 2019), la séance est déclarée ouverte à 17 heures 15.

1. Bilan d'activité.

1.1 Cercle de lecture.

1.1.1 Les réunions mensuelles du cercle de lecture se sont tenues régulièrement depuis la dernière assemblée générale. La participation à ces rencontres reste modeste — de l'ordre d'une douzaine de membres —, mais assidue.

La formule, désormais éprouvée — présentation et bref commentaire des ouvrages lus durant le mois précédant la réunion — semble toujours satisfaire les habitués et répondre à leur attente.

On rappelle que les références des livres mentionnés au cours de ces séances sont disponibles sur le blog de l'association :

« Ex-libris » (<http://ex-libris.hautetfort.com>).

Ces références correspondent en principe à l'édition disponible la plus récente et la moins onéreuse — format de poche si possible. Le genre est précisé pour certaines catégories spécifiques : BD, policier, histoire, poésie, etc. Les ouvrages figurant au catalogue de la médiathèque sont signalés, ainsi que les textes en version audio.

1.1.2. En mars, une rencontre-lecture ouverte au public a été organisée à la médiathèque intercommunale dans le cadre du « Printemps des poètes 2024 » sur le thème de « La Grâce ». Cette occasion de rappeler une fois encore la richesse et la diversité de la poésie francophone n'a attiré qu'un nombre très réduit de participants — pour la plupart membres de l'association. Cette rencontre s'est terminée par une discussion informelle autour du traditionnel verre de l'amitié, offert par les services de la médiathèque.

2. Compte financier

Le bilan financier est présenté par la trésorière Martine Connord, toujours attentive et scrupuleuse dans sa tenue des comptes.

En résumé : l'association dispose — à la date du 25 novembre 2024 — de **280,21 euros** sur compte bancaire et de **2289,51 euros** sur livret A.

Les dépenses se montent à **1151,29 euros** pour l'exercice 2023/2024 : frais habituels, liés aux réunions mensuelles, assurance et frais bancaires.

Comme on l'a fait observer lors des précédentes assemblées générales, nos seules recettes proviennent des cotisations des membres de l'association. Elles sont donc nécessairement limitées et chaque année un peu plus réduites.

Jusqu'à présent la situation de notre trésorerie ne nous permettait pas de prétendre à une subvention de la mairie — sauf projet ou manifestation exceptionnelle qui aurait justifié une aide financière. En outre, le président estimait que la constitution du dossier exigé par les services de la municipalité était de nature à décourager les demandes. Maryse Perronin, conseillère municipale, nous assure que toute association éloysienne peut bénéficier d'une subvention annuelle, sans avoir à se soumettre à une procédure aussi rigoureuse. Elle se renseignera à ce propos.

3. Vie de l'association.

Le constat mitigé des dernières assemblées générales peut, cette année encore — et plus que jamais — être repris mot pour mot : « Si le cercle de lecture reste particulièrement vivant et réunit chaque mois des habitués actifs et assidus, force est de constater que le nombre de membres participant réellement à la vie de l'association se réduit d'année en année, pour des motifs divers : décès, démissions, cotisations non renouvelées. »

Pour l'année écoulée, nous enregistrons deux démissions : **Danielle Rochet** (adhérente et trésorière depuis 2012) et **Alain Bandiera** (adhérent depuis 2018).

Nous nous réjouissons en revanche du retour parmi nous de **Maryse Perronin**, susmentionnée.

Notre effectif actuel est donc de **21 membres**.

Rappel 1. Le tarif de la cotisation annuelle est fixé à **20 euros** (décision A.G. 2023).

Rappel 2. « Constatant que de nombreux courriers relatifs au fonctionnement de l'association ou à l'organisation de réunions et autres manifestations restent sans réponse, nous appliquerons désormais le principe suivant, afin de ne pas multiplier les relances inutiles ou importunes : les adhérents qui n'auront pas acquitté leur cotisation à la date du **28 février** suivant l'assemblée générale seront considérés comme démissionnaires. (décision A.G. 2021).

Si cela n'a déjà été fait, la cotisation pour l'année **2024-2025** pourra être réglée, de préférence par chèque :

— soit à l'occasion des réunions du cercle de lecture des **vendredis 13 décembre 2024 et 31 janvier 2025** ;

— soit en adressant le règlement par courrier postal, avant la date limite indiquée ci-dessus, à l'adresse suivante :

"Des Livres & Nous"
c/o Martine Connord
3, Buxerolles
63330 Virlet

4. Composition du Conseil d'Administration et du Bureau.

Rappel : Il est souhaitable que les membres du Conseil d'Administration participent effectivement aux réunions mensuelles et disposent d'une adresse mail valide, ce qui permet une communication en temps réel et, si nécessaire, l'envoi de documents en pièces jointes.

La composition du Conseil d'Administration reste inchangée : Annie Bigerel, Danielle Bournat, Georgette Chignier, Martine Connord, Chantal Cyrklewski, Marie-Madeleine Lourdin, Henriette Perrin, Michel Renaud.

Rappel : c'est le Conseil d'Administration qui :

- valide, après délibération si nécessaire, toute nouvelle adhésion ;
- participe aux prises de décision engageant l'ensemble des adhérents.

Eu égard au petit nombre d'adhérents, le Bureau sera limité aux membres statutairement responsables de la gestion et de l'administration de l'association :

Président : Michel Renaud — **Trésorière** : Martine Connord

5. Programme prévisionnel et projets.

5.1 Réunions, communication interne.

- Poursuite des réunions mensuelles — dites "Cercle de lecture" selon la même formule : elles ont lieu, sauf cas particuliers — jours fériés, période des fêtes ou événement exceptionnel — le dernier vendredi du mois, de 17 heures à 20 heures, sous la forme d'un tour de table avec commentaires, échanges et dialogues sur nos lectures du moment ou l'actualité littéraire.

5.2 Conférences, causeries, débats.

- Comme en 2024, une conférence ou une rencontre-lecture pourrait être proposée, en partenariat avec la médiathèque intercommunale, dans le cadre du « **Printemps des Poètes** ». La 27^e édition de cette animation culturelle et pédagogique se déroulera, comme chaque année, en mars (dates non encore précisées) sur le thème de « **La Poésie volcanique** ».

Pour la circonstance, la réunion mensuelle du cercle de lecture pourrait être avancée au **vendredi 21 mars** (à confirmer).

- Conférences et causeries littéraires.

L'idée d'une conférence sur le thème du **conte** pourrait être retenue. À partir d'une définition préalable du "conte" (Qu'est-ce qu'un *conte* ?) on s'intéresserait plus particulièrement aux contes populaires, de tradition orale, aux thèmes, motifs et symbolique de ce type de récits, à leur structure et éventuellement à leur interprétation.

On évoque également la possibilité d'une séance — conférence avec diaporama, par exemple — consacrée à la bande dessinée. Le sujet étant particulièrement vaste, il faudra réfléchir à un angle d'approche et une thématique qui restent à préciser avec les membres particulièrement intéressés par ce projet.

5.3. Excursions, sorties.

Il semble possible d'envisager, pour la fin du printemps, une sortie de type « pèlerinage littéraire » en Bourbonnais, plus précisément en relation avec les textes de Valéry Larbaud (*Enfantines, Allen, Journaux...*) et les lieux qui lui étaient chers, notamment sa « retraite » de Valbois et les localités voisines, Fleuriel, Chantelle — où l'on pourrait déjeuner et éventuellement visiter le domaine viticole de La Chênaie. Le covoiturage serait la formule la plus commode et la plus économique pour ce type d'excursion.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18 heures 30.